



**INSTITUT SUPERIEUR D'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL DE THIES (ISEP -Thiès)**

Tel: +221 33 951 38 88 Site : www.isep.sn

Contact scolarité : +221 33 951 24 23 / +221 77 333 12 28 Email: scolarite@isep.sn

DEMANDE D'ADMISSION EN PREMIERE ANNEE

DEMARCHE

Première étape : Vérifiez que vous remplissez toutes les conditions d'admission exigées.

Pour être admis à une formation de l'ISEP-Thiès, vous devez être titulaire d'un Baccalauréat (BAC année 2018 ou 2019) ou d'un Brevet de Technicien (BT année 2018 ou 2019) et satisfaire aux conditions d'admission exigées à consulter dans le document relatif à l'offre de formation disponible sur le site Web de l'institut : <http://www.isep.sn> ou sur <http://www.campusen.sn>

Veillez noter que l'admission se fait après présélection sur dossier et entretien avec un jury. L'admission se fait par ordre de mérite en fonction du nombre de places disponibles.

Deuxième étape : Choisissez les formations qui vous intéressent.

Vous devez faire vos choix en tenant compte de votre motivation, de vos capacités intellectuelles et de votre projet professionnel.

Veillez consulter l'offre de formation de l'ISEP-Thiès disponible sur le site web de l'institut : <http://www.isep.sn> ou sur <http://www.campusen.sn>

Troisième étape : Imprimez la version électronique du formulaire de demande d'admission et le remplir soigneusement.

Lisez attentivement toutes les rubriques du formulaire en prenant soin de bien noter la date limite et les lieux de dépôt du dossier.

Remplissez toutes les sections du formulaire. Écrivez clairement en caractères d'imprimerie à l'aide d'un stylo à bille bleu ou noir.

Joindre au formulaire toutes les pièces demandées. La commission d'admission n'étudie que les dossiers complets.

Quatrième étape : Dépôt de votre dossier

Si vous êtes un candidat titulaire d'un Baccalauréat ou d'un Brevet de Technicien sénégalais, déposez votre dossier complet à la Direction des Etudes de l'ISEP-Thiès.

Si vous êtes un candidat titulaire d'un Baccalauréat ou d'un Brevet de Technicien non sénégalais, remettez votre dossier complet à la représentation diplomatique de votre pays au Sénégal qui le fera parvenir à la Direction de l'ISEP-Thiès. Si votre pays n'a pas de représentation diplomatique au Sénégal, déposez votre dossier complet à la Direction des Etudes de l'ISEP-Thiès.

Les diplômes non francophones doivent être traduits.

Le montant des frais de dossier est fixé à cinq mille (5 000) francs CFA pour le compte de l'année académique 2019-2020.

Ce montant non remboursable est versé au moment du dépôt du dossier de candidature.

Cinquième étape : Retrait de l'accusé de réception de votre dossier

Si vous êtes un candidat titulaire d'un Baccalauréat ou d'un Brevet de Technicien sénégalais, retirez votre accusé de réception auprès de la Direction des Etudes de l'ISEP-Thiès.

Si vous êtes un candidat titulaire d'un Baccalauréat ou d'un Brevet de Technicien non sénégalais, retirez votre accusé de réception auprès de la représentation diplomatique de votre pays au Sénégal. Si votre pays n'a pas de représentation diplomatique au Sénégal, retirez votre accusé de réception auprès de la Direction des Etudes de l'ISEP-Thiès.

Sixième étape : Consultez la suite donnée à votre demande.

Consultez la suite donnée à votre demande directement sur le site web de l'ISEP-Thiès :

<http://www.isep.sn> ou à l'ISEP-Thiès

NB : Tout manquement à ces dispositions entraîne la non recevabilité du dossier.



INSTITUT SUPERIEUR D'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL DE THIES (ISEP - Thiès)

Tel: +221 33 951 38 88 Site : www.isep.sn

Contact scolarité : +221 33 951 24 23 / +221 77 333 12 28

Email: scolarite@isep.sn

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADMISSION
EN PREMIERE ANNEE**

Année académique: 2019 / 2020

I. CANDIDAT / CANDIDATE

M Mme Mlle

Prénoms et Nom :

Né (e) le : à : Age :

Nationalité :

Sexe : Masculin Féminin

Situation matrimoniale : Célibataire Marié (e)

Adresse du domicile

Adresse postale

Téléphone(s) / Email

Prénoms, Nom et contacts du parent (ou tuteur) /

BAC série : Centre : Jury n°:

Numéro de table Groupe : Mention :

OU

BT spécialité : Année : Centre :

Jury n°: Numéro de table Groupe : Mention :

II. ETUDES EFFECTUEES AU COURS DES DERNIERES ANNEES (DEPUIS LA CLASSE DE SECONDE)

ANNEE	CLASSE	ETABLISSEMENT(S) FREQUENTÉ(S)	VILLE	MOYENNE ANNUELLE/20
.....
.....
.....
.....

III. FORMATIONS SOUHAITEES (PAR ORDRE DE PRIORITE)

1 ^{er} Choix	2 ^e Choix	3 ^e Choix
Filière :	Filière :	Filière :
Métier :	Métier :	Métier :

IV. VOTRE MOTIVATION

1. Quelles sont vos motivations pour les formations envisagées ?

.....

2. Pourquoi choisissez-vous l'ISEP-Thiès ?

.....

Fait à le.....

Je certifie sincères les renseignements portés ci-dessus.

Signature de l'intéressé (e) :

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

1. Le présent formulaire de demande d'admission ;
2. Les photocopies légalisées des bulletins de notes des deux semestres de la Terminale, de la Première et de la Seconde (ou les bulletins des notes de la 1ère à la 3ème année);
3. La photocopie légalisée du relevé des notes obtenues au Baccalauréat ou au BT ;
4. La photocopie légalisée de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité ;
5. Une enveloppe 21x29,7 (format A4) portant l'adresse du candidat et le numéro de téléphone du candidat et du tuteur.

DEPOT DU DOSSIER

Le dossier complet est à déposer au plus tard le **19 Août 2019 à 17 heures** à la Direction des études :

La date de dépôt est prolongée jusqu'au samedi 31 Août 2019 à 12 heures

INSTITUT SUPERIEUR D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DE THIES

DIRECTION DES ETUDES

n° 199 rue Dx18 quartier 10^{ème} RIAOM

BP 1509 THIES RP - SENEGAL

Tél : +221 33 951 24 23 / +221 77 333 12 28

NB : Nombre de places limitées

INSTITUT SUPERIEUR D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DE THIES (ISEP-Thiès)

n° 121 rue Dx44 quartier 10^{ème} RIAOM

BP 1509 THIES RP - SENEGAL

Tél. Direction: +221 33 951 3888

Tél. Direction des Etudes : +221 33 951 24 23 / +221 77 333 12 28

Site : www.isep.sn Email : scolarite@isep.sn

Récépissé de dépôt de dossier

(à remplir par le candidat / la candidate)

Prénoms et Nom :

Date et lieu de naissance :

Etablissement :

Baccalauréat – Série :

Brevet de technicien – Spécialité :

1^{er} choix :

2^e choix :

3^e choix :

Réservé à l'administration de l'ISEP-Thiès

Date de dépôt :

Signature et cachet de l'ISEP-Thiès

OFFRE DE FORMATIONS DE PREMIERE ANNEE A L'ISEP – THIES

Domaines	Filières	Métiers	Diplôme exigé	Conditions d'admission
TRANSPORT – LOGISTIQUE	Métiers du rail	Technicien Supérieur en Maintenance Matériel roulant ferroviaire	Bac S, T, L2, G et BT	Sélection compétitive sur dossier, suivie d'un entretien (nombre de places limitées) Etre titulaire du baccalauréat ou d'un brevet de technicien de l'année 2018 ou 2019
		Technicien Supérieur en Management du Transport Ferroviaire	BT et Bac toutes séries	
		Technicien Supérieur en Maintenance des Voies Ferrées	Bac S, T, L2, G et BT	
TOURISME, INDUSTRIES CULTURELLES ET ARTISANAT D'ART	Management de Produits touristiques et de Loisirs	Technicien Supérieur en Management de Produits touristiques et de Loisirs	BT et Bac toutes séries	
	Métiers du contact humain	Technicien Supérieur en Gestion des activités de contact humain	BT et Bac toutes séries	
TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	Systèmes – Réseaux informatiques et Création Multimédia	Technicien Supérieur en Administration des Systèmes et réseaux informatiques	Bac S, T, L2, G et BT	
		Technicien Supérieur en Création et Management de produits Multimédia	BT et Bac toutes séries	
		Technicien Supérieur en Développement web et mobile	BT et Bac toutes séries	
		Technicien Supérieur en Production cinématographique et audiovisuelle	BT et Bac toutes séries	
SCIENCES AGRONOMIQUES ET AGRO-BUSINESS	Exploitation agricole	Technicien Supérieur en Exploitation agricole	Bac S, T, L2, G et BT	
		Technicien Supérieur en Conseil agricole	BT et Bac toutes séries	
		Technicien Supérieur en Entrepreneuriat agricole	BT et Bac toutes séries	
EAU, ENERGIE ET ENVIRONNEMENT	Energies renouvelables	Technicien Supérieur en Energies renouvelables	Bac S, T, L2, G et BT	
	Contrôle technique et entretien des infrastructures	Technicien Supérieur en Contrôle technique et Entretien des Bâtiments et Travaux Publics	Bac S, T, L2, G et BT	

MONTANTS ANNUELS DES FRAIS DE FORMATION ANNEE ACADEMIQUE 2019 - 2020

Le montant annuel des frais de formation est de quatre-vingt-dix mille (90 000) francs CFA pour les candidats de la zone CEDEAO, ce qui représente environ 10% du coût estimatif annuel pour la formation professionnelle d'un technicien supérieur dans les secteurs techniques et technologiques.

Pour les candidats **hors CEDEAO**, le montant annuel des frais de formation est de **neuf cent mille (900 000) francs CFA**.

Les frais de formation sont fixés chaque année par le Conseil d'Administration de l'ISEP-Thiès.

Mode de Paiement : L'intégralité du montant **non remboursable** est payée à l'inscription, après proclamation des résultats de la sélection.

Aspects sociaux : Les dossiers de demande de bourse sont étudiés par l'Etat du Sénégal, mais ne donnent pas droit à une attribution automatique.

L'apprenant à l'ISEP-Thiès est soumis à un régime d'externat.